



## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – BUDGET PRIMITIF 2022**

### **1 – ELEMENTS D'INFORMATION**

DOB – Le débat d'orientation budgétaire est la première étape du cycle budgétaire de l'exercice. Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- d'être informée sur l'évolution financière de la commune, notamment sur l'exécution de l'exercice précédent,
- de discuter des orientations budgétaires qui seront affichées dans le budget primitif.

### **2 - LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE**

Ces ressources se composent principalement de 3 grands chapitres :

#### **73 - LES IMPOTS ET TAXES 2021 – SOIT 69% DES RECETTES TOTALES**

Ces ressources sont généralement qualifiées de « dynamiques » car elles évoluent en fonction de la vitalité de la commune, c'est particulièrement le cas à Borgo puisque les bases des « taxes ménages » TH et TFB progressent chaque année dont + 2.75% pour la TFB en 2021.

TH – Taxe d'Habitation

TFB – Taxe Foncier Bâti

Compte tenu des nombreuses constructions réalisées sur la commune, il est attendu que ces bases évoluent proportionnellement ces prochaines années.

Le produit des contributions directes 7311, soit 6 163 674€, représente à lui seul près de 61% des ressources de la commune sans augmentation des taux d'imposition depuis l'exercice 2018.

Notons également le volume des droits de mutation : 440 000€.



## 74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS – SOIT 26% DES RECETTES

Généralement qualifiées de recettes « statiques », leur progression est liée à des paramètres qui évoluent peu ou qui ne sont pas maîtrisables par la commune, ainsi malgré une population INSEE de Borgo stabilisée ces dernières années, la commune compte 8 879 habitants en 2021, la DGF – Dotation Globale de Fonctionnement, 1 506 981€, versée par l'Etat cette année est quasiment identique à 2019 après des années de diminution conséquente. Pour mémoire, le montant versé en 2021 est inférieur de plus de 18% à celui attribué en 2013, soit moins 335 547€.

Notons que ce chapitre est également composé, de la Dotation de Solidarité Urbaine et de la Dotation Nationale de Péréquation pour un montant global de 743 331€.

### 013 – 70 – 75 – AUTRES RECETTES – SOIT 5% DES RECETTES

Les recettes de gestion courante sont composées de recouvrements de frais de garderie, cantine, des loyers et de subventions diverses. Les tarifs ne devraient pas évoluer en 2022.

### 77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS

Notons en 2021 des remboursements des assurances liés à des sinistres.

## 3 - LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

Ces charges se composent également de 3 chapitres principaux :

### 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL – SOIT 37%

Ce chapitre rassemble les dépenses liées au fonctionnement des services mais également à l'entretien nécessaire et régulier de l'ensemble des bâtiments.

Evolution par rapport à 2020, en valeur : plus 100 000€.

Notons les frais de maintenance liés aux nombreux équipements communaux ainsi que et le renforcement de l'entretien de la voirie, des réseaux et des frais de nettoyage des locaux. En 2021 comme en 2020, pas d'activités liées à l'accueil du public, patinoire, marché de Noël, feu d'artifice...



Certaines charges augmentent de manière significative sans qu'il soit possible de les maîtriser, à moins d'engager des travaux d'investissement générateurs d'économies de dépenses principalement dans le domaine énergétique.

En effet, le programme de renouvellement de l'éclairage public en LED engagé ces dernières années soit un investissement conséquent, va être prolongé cette année pour permettre de poursuivre la réduction significative des coûts.

## 012 - PERSONNEL – SOIT 51% DES CHARGES REELLES

Au niveau national, dans les collectivités de même strate, appartenant à une communauté de communes, les charges de personnel représentaient 54% des dépenses en 2020, le taux est de 51% pour Borgo en 2021 pour 85 agents.

Les dépenses liées à ce chapitre en 2021 progressent de 3.78%.

Soit une évolution par rapport à 2020, en valeur de : + 130 434€ sur un montant de 3 574 205€. Le maintien de la valeur du point d'indice et la gestion attentive des effectifs précisent ces données.

## 65 - PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS – SOIT 10% DES CHARGES

Evolution par rapport à 2020, en valeur : + 7 514€.

Ce chapitre comprend des dépenses à caractère obligatoire comme la participation au contingent du SDIS mais également les subventions versées aux associations ainsi que les indemnités versées aux élus.

Il comprend aussi les subventions d'équilibre versées par le budget général pour le fonctionnement des budgets de la Caisse des écoles et du CCAS soit 146 000€ en 2021.

## 66 - CHARGES FINANCIERES

Trois emprunts à taux fixe constituent en 2021 la dette de la commune pour la réalisation du complexe sportif et du groupe scolaire Saint-Exupéry.

Le premier remboursement de l'emprunt globalisé de 4 M€ encaissé en 2019 a débuté en 2020.

## **67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES**

Rien de particulier cette année.

### **4 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - BILAN**

Au niveau des recettes, les crédits votés en 2021 par le conseil municipal ont été réalisés, concernant les dépenses, les charges de l'année ont été proportionnelles aux activités autorisées dans le cadre du strict respect des mesures sanitaires.

Le faible endettement de la commune permet d'affecter une part importante des recettes réelles de fonctionnement au financement de l'investissement.

### **5 – CHAÎNE DE L'ÉPARGNE**

Malgré une année particulière, l'Excédent Brut Courant – EBC – se maintient par rapport aux exercices précédents, soit + 3 200 000€.

EBC = Recettes courantes – dépenses courantes (hors exceptionnel)  
(Avant le paiement des Intérêts et le remboursement du Capital)

### **6 - ÉPARGNE NETTE DISPONIBLE POUR INVESTISSEMENT**

L'épargne nette disponible dégagée en 2021, représente 32% des recettes de gestion courante de l'exercice, ce qui signifie que près d'un tiers des recettes de fonctionnement de la commune alimentent la section d'investissement.

Ajoutée aux subventions d'investissement régulièrement recherchées et encaissées, cette épargne autorise un programme d'investissement de qualité.

Le BP 2022 devrait être proposé au vote du Conseil Municipal au mois d'avril.

Après cette présentation de l'environnement dans lequel se prépare le budget primitif de la commune, et avant de vous exposer les investissements prévus sur l'exercice 2022, je me propose de vous rappeler les principales opérations réalisées cette année :

- Travaux d'agrandissement du centre administratif
- Travaux de rénovation de locaux de la Trésorerie
- Aménagements extérieurs et équipement du Complexe sportif
- Travaux de construction de la cantine du GS Saint-Exupéry



Cette année, les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 920 758€ pour 1 810 290€ réalisées en 2020 soit +61% par rapport à l'année précédente.

Notons que les subventions correspondantes à ces investissements seront perçues en 2022 en fonction de l'avancement des travaux.

Cette année 138 584€ ont été encaissés.

## **7 – LES RESTES A REALISER 2021 A POURSUIVRE EN 2022**

Compte tenu de l'importance des travaux engagés en 2021, des projets nécessitent le report des engagements sur l'exercice 2022, les travaux d'agrandissement du centre administratif et la réalisation de la cantine du Groupe scolaire Saint-Exupéry, ainsi que l'équipement du complexe sportif, la rénovation de l'éclairage public et les travaux de voirie.

La comptabilité d'engagement totalise 4 489 646,75€ de reste à réaliser en 2022.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations en cours seront ajustés au BP 2022, tant au niveau des dépenses qu'au niveau des subventions qui ont été sollicitées et pour certaines, déjà notifiées par l'Etat et la Collectivité.

## **8 – LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2022**

Outre les opérations énoncées ci-dessus, notons la fin des travaux de création de 3 mini-stades : un au Village, un second vers le groupe scolaire Antoniotti et un troisième à proximité du stade.

Le projet relatif à la création d'un pôle de centralité sur le lido de la Marana doit être poursuivi afin que les nombreux habitants de ce secteur puissent enfin bénéficier des mêmes services de proximité mis à la disposition de l'ensemble de la population de Borgo.

Les travaux de rénovation de l'éclairage public seront également poursuivis cette année, ainsi, tous les foyers lumineux seront progressivement remplacés par du LED tandis que les mâts et les coffrets seront eux, sécurisés en fonction des normes.

Les opérations suivantes seront également présentées :

Réhabilitation énergétique du centre administratif  
Aménagement de la zone située au nord de la traverse de Borgo  
Aménagement de la zone située au sud de la traverse de Borgo



Projet de création d'un espace Eco-Park qui accueillera un parcours de santé  
 Travaux d'extension du cimetière du village  
 Enfouissement de lignes de télécommunication  
 Création de 2 terrains de tennis pour adultes et 1 pour enfants au Complexe  
 Projet de construction d'une piscine  
 Projet de construction d'un espace multi-accueil pour les jeunes enfants  
 Réhabilitation et mise aux normes des bâtiments pour l'accès aux handicapés  
 Voirie – Réfection des chaussées, ralentisseurs et signalisation  
 Extension de l'aménagement photovoltaïque  
 Stade Antoniotti – Rénovation et mise aux normes des installations

## **PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT**

Madame le Maire présente le tableau des investissements programmés pour les 3 prochains exercices qui seront ajustés au niveau des montants en fonction du résultat des études engagées.

Comme chaque année, des dossiers de demande d'aide au financement de ces opérations seront déposés auprès des services de l'Etat et de la collectivité.

## **9 – ENTRETIEN NECESSAIRE DU PATRIMOINE COMMUNAL**

Comme pour les exercices précédents, l'effort engagé pour l'entretien nécessaire du patrimoine communal sera poursuivi.

### **ENVELOPPES DES DEPENSES RECURRENTES POUR LE RENOUVELLEMENT ET L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE**

TRAVAUX DANS LES ECOLES	150 000
TRAVAUX DE BATIMENTS	150 000
MATERIEL	50 000
ACQUISITIONS FONCIERES	100 000

## **10 – STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE**

Madame le Maire rappelle que la dette communale est composée de 3 emprunts qui sont chacun sécurisé puisque classé dans la catégorie A-1, niveau de risque le plus faible.

De périodicité trimestrielle, les derniers remboursements des 2 plus anciens contrats interviendront en 2024 et 2025. Le capital restant dû - CRD de ces emprunts au 01/01/2022 est de 337 830.67€, soit 8% de la dette.



La part la plus conséquente est donc constituée par l'emprunt de 4M€ encaissé en janvier 2019 avec une durée résiduelle de 17 années.

Le CRD global de la dette communale s'élève donc à 4 003 708,23€ réparti sur deux organismes prêteurs, Crédit Agricole et Crédit Local de France.

Le ratio Encours de la dette / Epargne brute est de 1,3.

La gestion de cette dette sera adaptée en fonction du plan pluriannuel d'investissement et des ressources propres de la commune, à savoir l'épargne nette dégagée sur la section de fonctionnement, des subventions d'équipement et des dotations diverses perçues, dont le FCTVA.

## **EN CONCLUSION**

Comme le confirme l'examen des grands équilibres financiers de la commune, qu'ils soient transmis par les services du responsable de la Trésorerie de Borgo-Campile ou les divers établissements bancaires, les finances communales permettent de réaliser sereinement les programmes projetés.

Dans son dernier rapport, la Chambre régionale des comptes a souligné la maîtrise des dépenses, le dynamisme et le potentiel fiscal de la commune, associée à une recherche assidue de subventions, ces facteurs autorisent de maintenir une capacité d'autofinancement importante.

Tandis que les bases progressent régulièrement, les taux d'imposition s'inscrivent eux dans une linéarité stable, pas d'augmentation des taux en 2018, 2019, 2020 et 2021 pour 1% en 2017.

Si l'état de notification des bases d'imposition des taxes directes locales pour 2022 le permet, je proposerai que les taux soient, cette année encore, maintenus.

En 2022, comme les années précédentes, je veillerai à ce que le poids des charges structurelles reste maîtrisé tandis qu'un effort sera réalisé sur l'ensemble des autres dépenses à caractère général.

Au regard de l'ensemble des éléments fournis lors de ce débat, vous constaterez que les projets énoncés qui vous seront prochainement proposés pourront être examinés sereinement.

## INVESTISSEMENT



	2022	2023	2024	2025
	22 059 467	11 600 000	9 350 000	6 800 000
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
Acquisitions foncières	452 420	100 000	100 000	100 000
Travaux de mise aux normes des bâtiments	300 000	300 000	200 000	100 000
Travaux - Centre administratif - Agrandissement	207 700	100 000	0	0
Travaux de rénovation énergétique - Bâtiments	600 000	300 000	200 000	100 000
Cimetière Agrandissement	1 700 000	200 000	100 000	100 000
Autres programmes regroupés sur cette ligne	600 000	400 000	400 000	400 000
<b>ENSEIGNEMENT ET CULTURE</b>				
D Antoniotti - GS	400 000	100 000	100 000	100 000
Groupe scolaire - St Exupéry - Cantine et préau	850 335	200 000	100 000	0
Travaux dans les écoles	400 000	150 000	150 000	150 000
Salle polyvalente - Travaux	600 000	100 000	100 000	100 000
<b>SPORT ET JEUNESSE</b>				
Complexe sportif - Aménagement extérieurs	100 000	100 000	100 000	100 000
Complexe sportif - Travaux de bâtiments	500 000	300 000	200 000	200 000
Complexe sportif - Equipements	450 000	300 000	200 000	200 000
Mise en sécurité Stade Antoniotti	1 500 000	400 000	100 000	0
Espace jeux - Ecopark	1 535 172	50 000	50 000	50 000
Piscine - Etudes et travaux	4 000 000	5 000 000	4 000 000	2 500 000
Espace Multi-accueil jeunes enfants	1 500 000	200 000	0	0
Espace jeux - Autres travaux	300 000	300 000	300 000	300 000
<b>AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT</b>				
Aménagement de la traverse RN 193 - Sud	1 353 840	200 000	0	0
Aménagement de la traverse RN 193 - Nord	1 000 000	600 000	400 000	0
Aménagements - Ouest - Boulevard urbain	500 000	500 000	1 000 000	1 000 000
Système de Vidéo-protection urbain	200 000	200 000	200 000	100 000
Travaux de remise à niveau de la voirie communale	800 000	600 000	600 000	600 000
Travaux de remise à niveau éclairage public	880 000	400 000	200 000	150 000
Travaux d'enfouissement lignes télécom	600 000	200 000	200 000	200 000
Pineto - Aménagement de l'agglomération	100 000	0	0	0
<b>EQUIPEMENT</b>				
Acquisition de véhicules	150 000	50 000	150 000	50 000
Acquisition de matériels techniques	80 000	50 000	50 000	50 000
Mobilier et matériel scolaires	200 000	100 000	100 000	100 000
Mobilier et matériel informatique	200 000	100 000	50 000	50 000